

Paris, le 1^{er} décembre 2016

Madame Marisol Touraine
Ministre de la santé, des affaires sociales
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Objet : Accréditation de la Maternité des Bluets

Madame la Ministre,

Elu-e-s locaux et parlementaires, nous sollicitons un rendez-vous auprès de vous pour échanger sur la situation de la Maternité des Bluets, située à Paris.

La décision de la Haute Autorité de Santé, le 26 septembre dernier, de ne plus accréditer cet établissement de renom, a suscité beaucoup d'inquiétudes et d'émotions.

Nous avons eu l'occasion, dans nos responsabilités respectives, de rencontrer les professionnel-le-s qui nous ont expliqué les pressions subies, à la fois, pour dissuader des médecins de venir travailler dans l'établissement mais aussi pour exiger une forte baisse d'activité.

Assurer la sécurité des patientes, est pour nous comme pour vous un élément fondamental de toute prise en charge sanitaire. Il s'agit notamment de créer les conditions de réunir des équipes au complet, ce qui est aussi de la responsabilité de l'ARS.

D'après les éléments dont nous disposons, il n'existe pas de preuves réelles de manquement à la sécurité. D'ailleurs, il est notable de constater que les cadres de la Maternité recommandent à leurs familles de venir y accoucher ou même y donnent naissance elles-mêmes, ce qui est un gage de bonnes conditions d'accouchement.

Il nous semble donc qu'il est temps de retrouver un climat serein, propice au dialogue.

La nouvelle direction, ainsi que l'association Ambroise Croizat, nous ont fait part de leur volonté d'appliquer et de respecter le protocole défini, mais cela ne peut se faire sans confiance restaurée, dans un cadre partenarial équilibré.

Cette maternité joue un rôle essentiel dans la prise en charge des nouveau-nés et des familles, elle bénéficie d'une très bonne image auprès de milliers de femmes et de parents, qui, chaque année, font le choix de cette Maternité.

Dans un contexte national, où le nombre de maternités a considérablement chuté depuis des années, la fermeture de cette maternité serait pour nous, un gâchis immense.

Cet établissement de proximité réalise également plus de 1200 IVG et 1200 PMA par an. C'est pour toutes ces raisons, qu'il ne doit pas être sacrifié pour des prétextes fallacieux ou pour des projets bien loin de l'intérêt de la santé des Francilien-n-es.

Au regard de l'urgence de la situation, nous souhaitons vous rencontrer au plus vite pour évoquer avec vous l'avenir de ce bel établissement.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, nos sincères salutations.



Laurence Cohen
Sénatrice du Val-de-Marne
Vice-Présidence Commission Affaires
Sociales



Hélène Bidard
adjointe à la Maire de Paris
en charge de l'égalité femmes-hommes,
de la lutte contre les discriminations
et des droits humains



Nicolas Bonnet-Oulaldj
Président Groupe Communiste-Front de
Gauche au Conseil de Paris



Jacqueline Fraysse
Députée des Hauts-de-Seine